



Les Randonneurs du Val d'Authion

Audax 200 km 25/03/2023

PROGRAMME et REGLEMENT

La randonnée sans classement et ouverte aux licenciés et non licenciés.

- Les consignes sanitaires en vigueur (passe vaccinal obligatoire seront scrupuleusement respectées.
- Les mineurs et vélos électriques ne sont pas admis.
- Les participants doivent respecter le Code de la Route, les autres usagers de la route, les autres participants, la nature et l'environnement.
- La randonnée se déroule sur un itinéraire privilégiant les routes à faible circulation.
- Les cyclistes sont répartis en groupe de 25 personnes au maximum sous la responsabilité d'un capitaine de route.
- Le port du casque, l'éclairage et le gilet de sécurité sont obligatoires dès lors que les conditions météorologiques et le Code de la Route l'exigent.
- **Les inscriptions sont prises à l'avance, l'accueil des participants à partir de 6 h pour un départ à 7 h, la clôture s'effectuera à 19 h.**
- Elle se déroule sur un itinéraire privilégiant les routes à faible circulation.
- Les cyclistes sont répartis en groupe de 25 personnes au maximum, sous la responsabilité d'un capitaine de route.
- Chaque participant aura en sa possession : l'itinéraire à emprunter et les N° de tél des organisateurs et des secours si nécessaire.
- **Départ 7 h rue Bourguillaume à Beaufort en Vallée et arrivée vers 18h30 même lieu.**
- **Arrêts le matin 10 mn à St Germain du Val puis 10 mn à Crannes en Champagne puis 1h40 au restaurant et 20 mn l'après-midi à Parcé sur Sarthe.**
- Le règlement général Audax est à -disposition sur notre site (RVA49.fr) ainsi que le bulletin d'inscription, le plan de route et la carte détaillée.
Les tarifs d'inscription sont : voir sur fiche d'inscription
- A l'inscription, après émargement de la fiche d'inscription, chaque participant recevra une carte de route nominative où seront inscrits les numéros de téléphone d'urgence (18 Pompiers, 15 et 112 SAMU) ainsi que celui des organisateurs.
- Des personnes titulaires de PSC1 et munies de trousse de premiers secours seront présentes à l'accueil et aux endroits de pointage en cas de besoin.
- Des panneaux de rappel de prudence seront posés sur les circuits dès qu'ils seront jugés nécessaires.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempéries, de catastrophe naturelle ou de tout autre évènement indépendant de sa volonté ou pouvant nuire à la sécurité.
- Parcours visible sur www.Openrunner N° 14518872

Rôle du Capitaine de route :

- Veiller à la sécurité du groupe et des autres usagers de la route (respect du code de la route , alerter et protéger les « cyclos » si incidents ou accidents.
- Respect de l'itinéraire et des horaires programmés avec une vitesse régulée à 22,5 km/h de moyenne.
- Maintenir l'intervalle de son peloton avec le groupe qui le précède (500 m minimum).

Le Président : **Ludovic CHESNAIE**